



DOSSIER D'INSCRIPTION Année 2019/2020

Cantine – Garderie – Centre de loisirs – Transport Scolaire

DOSSIER A RETOURNER EN MAIRIE POUR LE 20 JUIN 19

Merci de remplir le plus lisiblement possible notamment pour les numéros de téléphone et les adresses mails.

HORAIRES ECOLE :

Ecole maternelle : 09h00-12h00 / 13h30-16h30

Ecole primaire : 09h00-12h15 / 13h45-16h30

Documents à fournir :

- Attestation d'assurance
- Les photocopies des vaccinations de l'enfant
- Une photocopie de la carte vitale
- Si vous bénéficiez des tickets vacances de la CAF ou des bons vacances de la MSA, fournir le livret vacances 2019 ou l'imprimé « aide aux vacances des enfants » 2019.

ENFANT

Nom Sexe Féminin Masculin
Prénom Date de naissance.....
Adresse
..... Age
Ville

Classe fréquentée en 2019/2020 : TPS - PS - MS - GS - CP - CE1 - CE2 - CM1 - CM2

Nom du Médecin Téléphone

Recommandations médicales (allergies, traitements médicaux, régime alimentaire...), fournir obligatoirement le PAI (Projet d'accueil individualisé) ou l'avenant au PAI dès la rentrée. Pour l'établissement du PAI, vous devez vous adresser au centre médico-scolaire d'Equedreville.

.....
.....
.....

En cas d'urgence : Service d'urgence le plus proche.
Le SAMU ou les pompiers font le choix du lieu d'hospitalisation

Personnes de plus de 18 ans à appeler en cas d'urgence (si les parents sont injoignables) :

Nom/Prénom		Nom/Prénom		Nom/Prénom	
Lien de parenté		Lien de parenté		Lien de parenté	
N° de tél		N° de tél		N° de tél	

Modalités de départ :

Peut partir seul ? (uniquement pour les enfants du primaire)

Non oui

Personnes de plus de 18 ans autorisées à reprendre l'enfant en dehors des parents

Nom/Prénom		Nom/Prénom		Nom/Prénom	
Lien de parenté		Lien de parenté		Lien de parenté	
N° de tél		N° de tél		N° de tél	

Pour le centre de loisirs : Votre enfant sait-il nager ? Sans ceinture Non Oui
Avec ceinture Non Oui

Parents de l'enfant

Mariés Divorcés Concubinage Séparés

Père

Nom
Prénom
Adresse
Téléphone Perso
Profession
Employeur
Téléphone Pro.
Adresse mail :
N° Sécurité Sociale /

Mère

Nom
Prénom
Adresse
Téléphone Perso
Profession
Employeur
Téléphone Pro.
Adresse mail :
N° Sécurité Sociale /

Responsable légal si différent des parents

Nom Prénom
Adresse Téléphone domicile
..... Téléphone portable 1
Ville Téléphone portable 2

Assurance (Joindre l'attestation à la rentrée)

Nom et adresse de l'organisme.....
.....

Tarifification

Régime Général MSA Autres

N° allocataire

Quotient familial CAF :

Décharge de responsabilité

Je soussigné(e),

1) Certifie exacts les renseignements portés sur cette fiche

2) Autorise mon enfant à participer à toutes les activités et sorties mises en place par la commune tout au long du mini séjour ou du centre de loisirs

3) Autorise les animateurs et les journalistes à photographier ou filmer mon enfant dans le cadre des activités du centre de loisirs, de la garderie, de la cantine à des fins de diffusion (Panneau d'affichage, articles de presse, revue, blog...) : OUI – NON (1)

4) Autorise les journalistes à photographier mon enfant dans le cadre des activités du centre de loisirs, de la garderie, et de la cantine à des fins de diffusion : OUI – NON (1)

5) Autorise les organisateurs et animateurs à prendre toutes les mesures nécessaires en cas d'urgence médicale, selon les indications fournies

6) Dégage la municipalité de toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de dégradation d'effets personnels (vêtements, bijoux...)

7) M'engage à signaler immédiatement toute modification d'adresse ou de coordonnées

A, le

(1) Rayer la mention inutile

Signature du représentant légal précédée de la mention « Lu et approuvé » :

CANTINE

L'inscription est obligatoire pour les enfants qui utiliseront ce service et doit être faite pour l'année.

Votre enfant fréquentera t-il la cantine ? : OUI – NON

GARDERIE

Horaires d'ouverture : 7h30 - 09h00 / 16h30 - 18h45

Mode de fréquentation : Régulier Sur Planning Occasionnel

Pour le mois de septembre, merci d'indiquer la fréquentation de votre enfant (si vous la connaissez) :

	Matin	Soir		Matin	Soir
Lundi 02			Lundi 09		
Mardi 03			Mardi 10		
Jeudi 04			Jeudi 12		
Vendredi 05			Vendredi 13		
Lundi 16			Lundi 23		
Mardi 17			Mardi 24		
Jeudi 19			Jeudi 26		
Vendredi 20			Vendredi 27		

Attention toute $\frac{1}{2}$ heure entamée est due. Si un enfant est déposé à 8h45, la $\frac{1}{2}$ heure est facturée.

CENTRE DE LOISIRS LE MERCREDI

Horaires d'ouverture : 8H00 – 18h30

Les plannings sont disponibles sur le site internet de la mairie ou sur le blog du CLSH

	Journée Repas	Journée sans repas	matin repas	matin sans repas	après-midi repas	après-midi sans repas
		8h00 -12h / 13h30 -18h30	8h -13h30	8h-12h	11h30 -18h30	13h30-18h30
<u>SEPTEMBRE</u>						
Mercredi 4						
Mercredi 11						
Mercredi 18						
Mercredi 25						
<u>OCTOBRE</u>						
Mercredi 02						
Mercredi 09						
Mercredi 16						

Pour le reste de l'année, votre enfant fréquentera le clsh le mercredi :

Occasionnellement

1 mercredi sur 2

Tous les mercredis

Pas du tout

TRANSPORT SCOLAIRE

Attention, n'oubliez pas de faire l'inscription auprès du Conseil Départemental sur le site : www.transport.manche.fr à partir du juin 2019

Toutefois, afin que nous puissions organiser les circuits et les listes d'enfants qui utiliseront ce service (notamment pour les accompagnatrices des bus), merci de remplir ci-dessous :

Arrêt du matin :

Arrêt du soir :

Rappel points d'arrêts :

Les Bertrands - Le City - Les Amonteux - La Gueule du Brochet – Les Chenaies

L'inscription à l'un des services proposés par la mairie vaut acceptation des règlements mis en place pour le bon fonctionnement des services.

Merci.
